tés dans le courant de la nuit. Ce sont les nommés Jean Kuebiel, 20 ans ; Pietro Bartoezko, 22 ans ; François Dryaleck, 21 ans, et Stanislas Tutro, 24 ans.

Ils ont été conduits à la gendarmerie de Sainte-Noble, où ils ont subi un premier interrogatoire, puis ont été incarcérés à Douai.

Sibinoski a été admis à l'Hôtel-Dieu de Douai.

LILLE

Le conseil municipal se réunira mardi 13 janvier, à 8 heures 1/2 du soir.

Vétérans des Armées de Terre et de Mer 1870-71 (14e section). — Dimanche 11 janvier, Café-Hôtel Delcourt, 39, rue de Tournai, à partir de 2 heures de l'après-midi : 1° Recette des cotisations du 1er trimestre ; 2° Réception des pièces nécessaires à l'obtention de la pension en 1914.

Au feu ! — Un feu de cheminée s'est déclaré jeudi soir, vers 9 heures et demie, au n° 84 de la rue des Vieux-Murs.

— Il en fut de même à 6 heures du matin, chez M. Georges Cardoen, cabaretier, rue de la Vignette, 57.

Cycliste rue Solférino. — Le charbonnier qui eut la jambe brisée mercredi soir, à la suite de la collision d'une voiture avec le car M., le nommé Fernand Destailleurs, il est âgé de 38 ans et habite rue de Juliers, 117. Il a été transporté à l'hôpital Sainte-Eugénie.

Après l'explosion. — A la suite de l'explosion de gaz qui eut lieu rue du capitaine Parker, 40, M. Wartel, marchand de beurre, avait décidé de transporter ses pénates rue d'Arcole, 149.

Lorsqu'il voulut, hier, prendre son stock de linge valant 800 fr., il constata que tout lui avait été dérobé.

Acte de probité. — Le receveur Delannoy a trouvé hier matin, dans un car P, une serviette renfermant 10.000 fr. de valeurs, oubliée par un industriel de Lille.

Singulier jeune homme. — Kléber Lepers, 19 ans, Grand'Rue, à Roubaix, qui fut arrêté rue Saint-Sauveur et fut trouvé porteur d'armes diverses, comparaîtra devant le tribunal correctionnel du 17 janvier. Il sera poursuivi pour vagabondage et port d'arme prohibé.

Vols. — On a dérobé quelques vêtements dans la chambre de M. Delassus, charretier, rue d'Arcole, 27.

— M. Fillaire renvoie devant le tribunal correctionnel du 10 janvier, Eugène Delaux, 56 ans, rue du Croquet, 16, et François Duquesnoy, 35 ans, qui ont dérobé une pendule et 200 francs à M. Dhalluin, rue Mahieu, 170 fr. de bijoux à Mme Vve Michel.

Au Laboratoire municipal. — En décembre, on y a analysé 221 échantillons de denrées alimentaires sur lesquels 53 ont été reconnus falsifiés ou nuisibles (26 eaux, 11 laits, 8 vins, 4 spiritueux, 3 beurres, etc.)

Ces résultats ne peuvent, en aucune façon, représenter la qualité moyenne des denrées alimentaires mises en vente par le commerce lillois. Les échantillons analysés proviennent, en effet, de tout le département du Nord et sont généralement prélevés ou déposés au Laboratoire comme étant soupçonnés de mauvaise qualité.

Le Laboratoire municipal analyse gratuitement les denrées alimentaires ; les échantillons sont reçus, rue Ovigneur, 8, tous les jours non fériés, de 9 h. à midi et de 3 à 6 heures.

(0)

ÉTAT CIVIL DE LILLE

CHOCOLAT THOMAS LILLE 030

du 8 janvier

Naissances. — Julia Degroote, rue des Bois-Blancs, cour Appart, 5. — Renée Delcourt, rue du Bois, 184. — André Descampe, rue de Faubourg-de-Roubaix, 153. — Marie Cuffez, rue du Bois, cité Crus 3, 9. — Marcel Patout, rue de Bourines, 69. — Alfred Maingine, place Déliot, 12. — Antoinette Catteau, rue du Magasin, 1. — Albert et Henri Dujardin, rue du Faubourg-de-Roubaix, 963. — Flore Leclercq, rue Colstou, 7. — Marcel Ruelle, rue de la Marmora, 35.

Décès. — Léonie Goul, 57 ans 1/2, épouse de Charles Quedde, boulevard Victor-Hugo, 187. — Louis Louvieux, 81 ans 1/2, veuf de Marie Bourguard, boulevard de l'Usine, 34. — Clarice Ballion, 65 ans, épouse de Julien Goval, rue Chevreul, 23. — Jules Frette, 21 ans, célibataire, rue du Faubourg-d'Arras, 2. — Flore Dubar, 75 ans 1/2, veuve de César Rachez, quai de la Basse-Deûle, 104. — Dina Staes, 71 ans, veuve de César Schaickens, rue Buffon, cité St-Martin, 9.

HELLEMMES

Nous recevons la lettre suivante que l'on nous prie d'insérer :

A Monsieur Delesalle, 1er adjoint au Maire.

Dans la *Croix du Nord* du 8 décembre dernier, nous vous avons posé une question très nette au sujet du renvoi arbitraire de la Cantine scolaire de deux garçons fréquentant l'école communale Carnot, *sous prétexte que leur jeune sœur allait à l'école libre.*

Depuis cette date vous gardez de Conrart le silence prudent... Voulant vous offrir une dernière fois le moyen de vous justifier, nous vous posons directement la question suivante :

« Oui ou non, l'accusation portée contre vous est-elle exacte ? Si oui, nous espérons que vous aurez le courage de prendre la responsabilité de votre acte. Si non, nous sommes prêts à recevoir et nous serons heureux d'accueillir votre démenti.

Nous vous avons laissé tout le temps nécessaire pour nous répondre ; c'est pourquoi nous espérons que vous nous aurez fixés d'ici huit jours. Passé ce délai, nous saurons tirer les conclusions de votre silence et flétrir alors comme il convient votre manière de faire.

Pour l'Association des Pères de famille d'Hellemmes,

Le Président : Léon VIELLERON,
13, rue Kléber.

Le Secrétaire : Victor LUCE,
1 bis, rue Kléber.

SAINT-ANDRÉ

Paroisse Saint-Camille. — On nous prie d'annoncer que dimanche prochain à dix heures, la Schola du Cercle de Notre-Dame de la Treille ainsi que les chanteurs de la Schola grégorienne, chanteront la grand'messe à l'église Saint-Camille. Les amateurs de plain chant grégorien assisteront volontiers à cette intéressante cérémonie.

LOOS

En correctionnelle. — M. Fillaire renvoie devant le tribunal correctionnel du 10 janvier, Richard Brunel, 20 ans, chauffeur, réfractaire à un arrêté d'expulsion, inculpé de coups à agents.

SAINGHIN-EN-MELANTOIS

La prospère Société de Secours Mutuels pour enfants et adolescents qui fonctionne sous les auspices du Secrétariat Social Lillois et qui a pour titre « La Jeunesse Mutualiste Indépendante », a une Section très florissante à Sainghin-en-Mélantois.

A l'occasion de la première assemblée générale une fête de famille est organisée pour dimanche prochain 11 courant, dans la Salle Sainte-Lucie.

Il y aura Conférence-Concert, distribution de friandises et grande tombola.

M. Coutel, président, conseiller municipal de Lille, traitera de la Mutualité et de la Prévoyance sociale. Le concours de MM. Debette, Jouvenaux, les excellents comiques, et de M. Carré, au grand talent de déclamateur est assuré.

On peut donc prévoir une après-midi aussi intéressante qu'instructive.

A l'Imprimerie de la « Croix du Nord »
Exécution rapide et soignée
des Têtes de Lettres, Factures, Mémorandums
Lettres mortuaires, Cartes de visite

ROUBAIX

FÉDÉRATION POUR LE Perfectionnement du Tir A L'ARME DE GUERRE A LONGUE PORTÉE

Donner tout son cœur pour la grandeur de la Patrie

La condition première à réaliser pour avoir le maximum de rendement comme nombre de tireurs dans la Fédération, c'est que les efforts de tous convergent vers un même but en vue de la tâche commune, que tous les cœurs battent en tout temps à l'unisson et soient en communion parfaite et constante.

Le Comité est heureux d'informer les jeunes gens de Roubaix et des environs, que le Commandant, président de la Fédération, a reçu de nombreuses lettres émanant de jeunes conscrits de la classe 1912, lui exprimant leur satisfaction et leur reconnaissance d'avoir pu apprendre à tirer à la Fédération et des sérieux avantages qu'ils en retirent au régiment.

Aussi nous ne saurions trop insister pour que tous les jeunes gens à partir de 18 ans, viennent se faire inscrire à la Fédération, où les cours préparatoires et le tir réduit commenceront sous peu, soit le 1er février après-midi, de 2 à 5 heures.

Les sous-officiers, caporaux, brigadiers et soldats de Roubaix et des environs, s'inspirant de leurs devoirs viendront se faire inscrire, et les tireurs de 1913 qui n'ont pas encore retiré leurs cartes pour 1914, viendront dimanche prochain.

Pour 1 fr 50 tous participeront aux tirs et aux concours gratuitement ; il y aura de nombreux prix en valeur et en espèces.

Qu'ils viennent surtout accompagnés de nouveaux adhérents.

La première réunion d'inscription et de remises de cartes pour 1914, aura lieu le dimanche 10 courant, de 10 heures à 12 heures. **Au premier étage de la Brasserie Charles, 1 et 3, coin de la rue Saint-Georges et rue de la Gare, où il est indiqué au-dessus : Cercle Militaire, et un tableau de la Fédération.**

Commissaires de service : M. Emile Debuisne sous-officier, secrétaire-adjoint ; MM. Tavernier et J. Lesy, sous-officiers ; M. Charles Fasquel.

Le Comité.

POUR NOS SERVICES POSTAUX

Chacun a pu constater l'encombrement de plus en plus grand — surtout à cette époque de l'année — des guichets des postes de Roubaix. Le Comité de l'Association des Abonnés au téléphone et des clients des services publics, justement ému de cette regrettable situation, vient d'adresser la lettre suivante à la Direction départementale des postes :

Monsieur le Directeur des Postes,
Lille.

Monsieur le Directeur,

Nous sommes saisis de plaintes nombreuses, et des plus fondées, contre l'encombrement, vraiment excessif, des guichets de la Poste ou bureau de Roubaix-principal. Pendant la période des fêtes que nous traversons, il est impossible au public d'être servi, sinon rapidement du moins sans trop grande perte de temps. Les employés surmenés ne peuvent répondre aux légitimes diligences qui se manifestent ; nos industriels et nos commerçants, où leurs employés, perdent à la Poste un temps aussi précieux que considérable. Actuellement encore les attentes aux guichets sont excessivement longues à certaines heures de la journée et les protestations s'élèvent nombreuses contre cette situation vraiment déplorable et qui dure depuis trop longtemps.

De toute évidence, les guichets ouverts au public au bureau de Roubaix-principal sont en nombre insuffisant. Nous avons déjà signalé cette insuffisance et demandé la nomination d'employés pour le service d'au moins deux guichets supplémentaires. Nous sommes convaincus, Monsieur le Directeur, que l'Administration ne refusera pas de donner satisfaction au désir que nous avons exprimé au nom, et dans l'intérêt, de la population roubaisienne.

Mais, en attendant que ces nouveaux employés soient appelés à prendre leurs fonctions à Roubaix-principal, nous vous serions reconnaissants de vouloir bien y faire envoyer d'urgence des employés des brigades de réserve de Lille.

Cette mesure permettrait de remédier provisoirement à la situation fâcheuse déplorable dans laquelle nous nous trouvons : les dépenses en résultant seraient insignifiantes. Les avantages qu'en retireraît le public sont tellement appréciables que nous insistons particulièrement auprès de vous pour que vous voulez bien adopter cette mesure et donner ainsi satisfaction dans la mesure du possible au désir que nous exprimons.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Il y a lieu d'espérer qu'une prompte satisfaction sera donnée à cette juste requête d'autant mieux que, si nos renseignements sont exacts, un certain nombre d'employés appartenant aux brigades de réserve et attachés à la Direction de Lille, sont souvent disponibles.

Bulletin de l'I. P. de Roubaix. — Sommaire du N° de Janvier : 1. Fin d'Année. — 2. Les contremaîtres sont-ils des Employés. — 3. Valeur commerciale du Belge. — 4. L'étude de la Lecture. — 5. Conseils d'hygiène. — 6. Au Jardin.

Formulaires de prières en gros caractères. — Imitation de Jésus-Christ. — Grand choix de Paroissiens de tous prix — LECTURE-POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Service pharmaceutique des sociétés de secours mutuels Saint-Joseph, Notre-Dame Saint-Henri, la Sauvegarde et le Soutien Familial. — Les membres de ces sociétés de secours mutuels apprendront avec plaisir que par suite d'un accord avec l'Association Amicale des Pharmaciens de Roubaix et de ses environs le service pharmaceutique est assuré par vingt-quatre pharmaciens, dont quatorze de Roubaix. Ce sont MM. J. Balme Fraisse, rue de la Vigne 52 : Emile Blanchard 96, de Lannoy 171 : J. Casteker, rue du Tilleul, 267 : Henri Delecroix, rue du Collège, 53 : Henri Deleporte, rue du Moulin, 116 : Fidèle Didry, rue Notre-Dame, 32 : E. Flavigny, rue de l'Ommelet, 200 : F. Gerreth, rue du Chemin-de-Fer, 15 : Masset rue d'Alsace 11 : F. Nicuvarts, rue de l'Epeule, 85 : Eugène Noyon, rue de Flandre, 111 : Henri Noyon, rue de Lannoy, 296 : L. Turlur, rue de Tourcoing, 92 : Ernest Wattrelos, Grande-Rue, 250 et 252.

Trois à Wattrelos : MM. L. Laurent, rue Carnot, 40 : Léon Delerue, rue Carnot, 310 : et G. Mellin, rue Pierre-Catteau, 23.

Trois à Tourcoing : MM. F. Geoffroy, rue de Mouvaux, 153 au Blanc-Seau : L. Boyaval place Charles-Roussel, 8 ; et Dubois, rue du Tilleul, 50.

Quatre dans les communes environnantes : MM. E. Leuridan Grande-Rue, 125, à Croix (Croix-Blanche) : Ern. Berthou au Breucq, à Wiers : Henri Montaigne, Pharmacie Centrale, à Mouvaux ; et Léo Frémont, à Leers.

Les membres des sociétés de secours mutuels Saint-Joseph et Notre-Dame ayant terminé leur stage et à jour dans le paiement de leurs cotisations, auront gratuitement chez un des pharmaciens ci-dessus, les préparations pharmaceutiques sur ordonnance d'un des docteurs de leur société. En vertu du contrat, les médicaments pris chez un pharmacien non adhérent sont exclusivement à la charge du sociétaire qui ne pouvant être remboursé, *ne pourra absolument rien réclamer.* Il en serait de même pour les ordonnances venant d'un docteur étranger à la société : du reste, en ce cas, non seulement les visites médicales ne seraient pas remboursées, mais le sociétaire ne pourrait statuairement toucher l'indemnité de maladie. Le service médical est, du reste, assuré strictement comme le service pharmaceutique puisque si les sociétés ont 24 pharmaciens dont 14 à Roubaix, il y a pour la société Saint-Joseph, 30 docteurs, dont 16 de Roubaix, 2 de Wattrelos, 3 de Tourcoing, et 9 dans les communes avoisinantes.

Les membres des sociétés de secours mutuels Saint-Henri, la Sauvegarde et le Soutien Familial, peuvent en payant la cotisation spéciale de 15 centimes par semaine s'assurer les soins médicaux et les médicaments dans les mêmes conditions que ceux qui font partie des autres mutualités.

La tarif accordé par l'Association des Pharmaciens est plus avantageux que n'importe lequel obtenu par les sociétés de la région, de plus les personnes de la famille des sociétaires, sur justification de leur qualité auront les produits et préparations pharmaceutiques au tarif des Pharmaciens de la Seine, avec un rabais de 30 %, soit bien en dessous du prix qui est fait aux sociétés de secours mutuels, avec cet avantage qu'à cause du grand nombre des fournisseurs elles seront servies près de chez elles, sans déplacement.

Avis important. — Nous avertissons nos lecteurs que seuls les billets contenus dans le **Chocolat Delespaul-Havez** donnent droit à plus de 50 0/0 de rabais au Gaumont-Palace Roubaisien. 027

Une bicyclette volée. — Un jeune coursier, François Bruyninck, 9, rue du Chemin-de-Fer à Lille, a eu sa bicyclette, valant 125 francs environ, volée dans le couloir de la maison Richard Talpart, 10, rue Pellart.

La cambriole. — Dans la soirée de mercredi, des inconnus ont pénétré, rue Leconte-Baillon, chez les époux Dumoulin Vandenberghe. Ils ont enlevé des couverts en argent, un pince-nez en or, et différents bijoux, valant cent francs. Trois individus arrêtés comme auteurs présumés du vol ont été relâchés, jeudi après-midi, par M. Appert, commissaire du quartier.

Les rats de magasin. — Dans la soirée de mercredi, des malfaiteurs ont enlevé dans le couloir de la mercerie de Mme Hugues, 7, rue de la Vigne, 2 jupons noirs, un jupon moiré, un jupon gris, un autre mauve, un tablier de femme, un cache-nez gris, un jupon en drap gris et un porte-manteau, le tout valant cinquante francs.

Les voleurs ont profité de la présence d'un client dans le magasin pour enlever les marchandises.

Vol au camion. — Dans la soirée de mercredi, des inconnus ont dérobé sur le camion que conduisait M. Louis Nys, domestique de l'usine Lemaire et Richardson, une pièce de tissu écru de 50 mètres, valant 198 francs. Le vol a été commis entre la place Fosse-aux-Chênes et l'usine Lemaire, rue de Tourcoing. M. Ahnten enquête.

Tribunal de simple police. — A l'audience de jeudi, M. Mauger a condamné :

Pour ivresse en récidive : Louis Vandenbroucke et Jules Delfrennes, à 1 jour de prison et 5 francs d'amende.

Pour violences : 3 jours de travail : Zulma Broquet, Marie Desbarbieux et César Bourgois ; à 1 jour : Pierre Poteau, Louis Delplace, Emile Picavet, Léopold Chalot et Joséphine Pauwaryne.

Pour excès de vitesse : Jean Vandeustene, Albert Marquet, Jean Rabelde, Charles Hemelsoet, Ferdand Danel, à 5 francs d'amende ; A. Degryse, à 10 francs.

GAUMONT-PALACE ROUBAISIEN

Toujours à l'affût des nouveautés sensationnelles, la direction nous annonce pour ce soir la 3e partie de *Fantomas* (le mort qui tue) en 6 parties dont un prologue.

Un des rôles principaux, celui de la princesse *Sonia* sera interprété par *Jane Faber*, de la Comédie Française.

Parmi les tableaux les plus importants qui encadreront ce joli film, citons *Les Etreintes de Bout de Gan*, le bon exemple, comédie, *Les bords du Grand Morin*, très joli panorama en couleurs, etc., etc.

Bureau de location de 10 h. à 18 h. — Téléphone 22.56.

(0)

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 8 janvier

Naissances. — Oscar Lamblin ; Prudent Delcolgne ; Arthur Declercq ; Edmond Plisert ; Gustave Demaille, avenue Julien-Lagache. — Edouard Duprourez, rue Ma-Campagne, 109. — Cléopâtre Seigner, rue du Fils, 4. — Madeleine Vanmeer, rue Turgot, 91. — Valentine Mallet, rue de Denain, 91.

Décès. — André Vanhessche, 68 ans, rue Decrème, cour Debaisieux, 2. — Marcel Spelliers, 15 jours, rue Pierre-de-Roubaix, 99 bis. — Victor Stillatus, 53 ans ; Henri Vandeteruysse, 78 ans, avenue Julien-Lagache.

WATTRELOS

Il faut punir sa peine. — En vertu d'un mandat d'amener de M. Delalé, juge d'instruction, à Lille, la police a arrêté Joseph Detournay, 19 ans, pour abus de confiance.

WATTRELOS. — Naissance. — Gérard Devys, Nouveau-Monde, maisons Vanaste.

Décès. — Fernand Doutreluingne, 27 ans, rue du Trou-de-Fouan. — Emile Ségard, 15 ans, rue de la Bailleria. — Marie Favorelle, 65 ans, rue Couteau, numéro 59.

CROIX

VOIR PLUS HAUT : Sous la rous de son tombereau.

Accidents de travail. — Aux Machines Agricoles, Georges Debecque, 20 ans, au Breucq, a eu la jambe droite prise sous un chariot qui avait versé. Il en est résulté de multiples contusions. 20 jours de repos ; docteur Butin.

— A la même usine, Alphonse Billet, 27 ans, à Espierre, a reçu une pièce de fonte sur le pied gauche. 15 jours de repos ; docteur Desmoulin.

Statistiques. — Nous avons déjà donné la statistique religieuse de Saint-Martin ; nous donnons aujourd'hui celle de Saint-Pierre :

134 baptêmes, 73 mariages et 95 sépultures dont 73 d'adultes, ont été enregistrés pendant l'année 1913.

— Etat-civil. — Le bureau de la mairie a inscrit pendant l'année 1913 : 313 naissances, 157 mariages, 235 décès.

— Pendant le quatrième trimestre de la même année, il a été enregistré : 83 naissances, 42 mariages et 70 décès.

Les décès se classent ainsi au-dessus de 1 an 14 ; de 1 à 19, 10 ; de 20 à 39, 9 ; de 40 à 59, 15 ; au-dessus de 60, 19.

CROIX. — Naissance. — Florian Rasseneur, impasse du Dévouement, rue de Lille.

WASQUEHAL

Blessé au pied. — Un aide-teinturier de la teinturerie de M. L. Gros, Alphonse Dunont, 18 ans, rue du Haut-Vinage, s'est blessé au pied gauche en montant un cavalier. Le docteur Liénard lui a prescrit 10 jours de repos.

LANNOY

Fête annuelle des gardes-champêtres. — Les gardes-champêtres du canton de Lannoy se sont réunis en un banquet à la Petite Maison de Ville, jeudi après-midi, sous la présidence de M. Demouvaux, colonel des gardes du canton de Lannoy.

Etait présent à la fête M. Dupretz, garde-champêtre à Mouvaux, président de l'Association des gardes-champêtres de France.

Ce dernier a prononcé un charmant discours au point de vue de l'association et de la mutuelle de la Corporation des gardes-champêtres de France.

HEM

Caisse de chômage. — Il est rappelé que les attestations de chômage devront être faites à la Mairie, au plus tard avant le 15 janvier.

TOURCOING

BOTREL A TOURCOING

Les amateurs de bon spectacle apprendront avec plaisir que le barde breton Théodore Botrel viendra donner une représentation salle Jeanne-d'Arc (Maison des Œuvres), 18, rue de Tournai, le mercredi 21 janvier, à huit heures du soir.

Une bonne fin de vacances. — Trois cent soixante enfants sont venus jeudi après-midi à la Maison des Œuvres, entendre la conférence de M. l'abbé Lefebvre. La Nativité, l'Adoration des bergers et des Rois Mages, la Fuite en Egypte, l'Enfance de Notre-Seigneur : autant de sujets que des vues projetées, complétant la parole claire précise, agréable du conférencier, ont fixés dans l'esprit et le cœur des jeunes écoliers. Puis est venue une partie récréative, et tout ce petit monde s'est retiré enchanté. Aux prochaines vacances il reviendra.

Un mot de remerciement est nécessaire pour marquer le zèle des séminaristes et des collégiens qui avaient assumé la charge de surveiller les enfants et d'assurer la discipline dans la salle.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFÈVRERIE
Vve ROMMENS-VANZEVEREN : 12, Gde-Place 0276

La Société des Courses s'est prorogée pour une durée de dix années. Elle a transféré son siège 14, rue des Ursulines. Le Comité des Courses a été ainsi composé : Commission du trot, MM. Louis Beuque, président, Cyrille Beuque, Paul Six, Louis Watteau ; Commission du galop, MM. L. Beuque, président, François Masurel, Louis Delobel, René Pollet.

Le Conseil d'Administration se compose de MM. Louis Beuque, président ; François Masurel, vice-président ; Gabriel Beuque, secrétaire-trésorier ; Louis Delobel, L. Munnier, Louis Pollet, Léon Salembien-Bourgois, Paul Six-Lehrun, membres.

MM. Louis Beuque, François Masurel et Paul Six ont été désignés pour remplir les fonctions de commissaires des courses de 1914.

PECHE. — UTENSILES ET APPATS Gan-Delattre, 89, rue Nationale, Tourcoing 0149

Doigt écrasé. — M. Hémery Finez, 35 ans, contremaître, réparant une pièce d'un métier, a eu l'index droit écrasé entre deux rouleaux. Le docteur Delegrange lui a ordonné deux mois de repos.

Pied écrasé. — Un homme de peine, Julien Duilleul, 34 ans, a eu le pied gauche écrasé entre deux engrenages à l'usine de MM. Dumortier frères, rue de Rotterdam. Le docteur Vermersch pratique l'amputation de plusieurs phalanges et prescrivit au blessé deux mois de repos.

Coups. — M. Gobert renvoie devant le tribunal correctionnel du 10 janvier, Tilleux, qui blessa sa femme de plusieurs coups de ciseau de menuisier.

Une noyée. — Il y a quelques jours, ainsi que nous l'avons dit, un ouvrier plafonneur trouvait, rue Claude-Bernard, près du canal, un fichu, un tablier et une gourde appartenant à Marthe Wullier, 17 ans, bobineuse, rue du Fort, à Roubaix. Jeudi après-midi, on ramenait son cadavre sur la berge.

(0)

ÉTAT-CIVIL de TOURCOING

du 8 janvier

Naissances. — Robert Pierracha, rue du Tilleul, 82. — Pauline Forcalle, rue de Gand, 784. — Marie Lepers, rue du Midi, 86.

Mariages. — Louis Duquenne, menuisier et Blanche Courouble, modiste. — Henri Baland, négociant et Madeleine Robbe, s. prof.

Décès. — Marie Duquenne, 16 ans, rue de l'Epine, 59. — Marthe Wullier, 17 ans, Pont du Fresnoy.

ARMENTIÈRES

Accidents de travail. — Germaine Turbé, 20 ans, démonteuse, à Nieppe : contusion du pied droit écrasé par un chariot.

— Sophie Vanklerselilik 52 ans, encaisseuse, à Pont-de-Nieppe : plaie au pied gauche en marchant sur une pointe.

— Marie Nevejans, 40 ans, cardeuse, rue de Comines : index pris et blessé dans une barrette.

— Louis Vennin, 24 ans, tisseur, rue du Cimetière : contusion de la main gauche par un coup de sabre.

— Henri Duclerq, 30 ans, tisseur, rue de Messines prolongée, 14 : entorse du poignet gauche en levant un rouleau. 20 jours de repos.

Chute. — Emile Danckaert, 18 ans, zingueur, demeurant à Flêtre, travaillant pour le compte de son patron, M. Henri Dubois, dans la filature Dubois et Charvet, rue de Flandre, a fait une chute. Il a diverses contusions et une entorse au poignet droit. Le docteur Hacot lui ordonne un repos de un mois.

ARMENTIÈRES. — Du 8 janvier. — Décès. — Constant Plaisant, 62 ans, rue du Curé, cour du Cygne.

LES VICTOIRES DE LA SCIENCE

Dix ans de douleurs disparus en neuf jours

Paris, 8 janvier.

C'est encore une victoire de la science que nous signale un de nos correspondants du quartier de la Chaussée-d'Antin. Des lecteurs lui avaient dit : « Vous n'avez pas besoin d'aller à Avron pour voir des guérisons miraculeuses. En plein centre de Paris, vous avez un cas tout à fait merveilleux. Une brave dame, Mme Beucher, 78, rue Taitbout, était encore il y a quelque temps dans l'impossibilité absolue de se livrer à aucun travail par suite de rhumatismes, qui la faisaient souffrir. Les mains enflées, surtout, lui causaient un véritable martyre. Pendant dix ans, elle souffrait ainsi, essayant les uns après les autres tous les remèdes possibles, consultant médecins sur médecins, mais rien ne pouvait la soulager.

C'est alors que quelqu'un lui conseilla d'employer la simple et célèbre formule qui a pour base l'eauzate ordinaire. Elle acheta soixante-quinze grammes d'eauzate ordinaire chez un pharmacien les mélangea avec cinq cuillerées de vinaigre et un jaune d'œuf délayé et bien frais. Pendant neuf jours exactement, elle se frictionna trois fois par jour avec ce mélange aux parties douloureuses, prenant le soin de les recouvrir ensuite d'ouate et de taffetas gommé afin d'éviter l'évaporation du liquide. Ses douleurs disparurent complètement et elle redevint plus vaillante et plus forte que jamais. » Notre correspondant alla aussitôt chez Mme Beucher, qui lui confirma ce récit et se déclara prête à l'affirmer hautement, dans l'espoir de rendre service à ceux qui souffrent comme elle avait souffert. 0208-2

Faits divers

Déraillement à Achiet (Pas-de-Calais)

Mercredi, vers neuf heures du soir, un wagon de pailles, faisant partie d'un train de marchandises, a déraillé en gare d'Achiet.

Par suite de cet accident, la voie principale droite a été momentanément obstruée. Le matériel de relevage d'Arras a été envoyé sur les lieux.

Cinémas pour Collèges, Institutions et Salons. Demandez catalogues, 2 bis, place République, Lille. Service spécial du Cinéma Parlant. 076-3

Un incendiaire arrêté A COURCELLES-LE-COMTE (P.-de-C.)

La gendarmerie de Croisilles vient d'arrêter Ghislain Gamant, 19 ans, originaire de Courcelles, qui a mis le feu à une meule appartenant à M. Ringot fils, cultivateur et maire de la commune.

Cet individu, qui est un mauvais sujet, a déjà eu maille à partir avec la justice. Il a reconnu avoir mis le feu à la meule. Amené à Arras, il fut écroué.

PETITE CONSULTATION

Après une pleurésie, une bronchite, un simple refroidissement peut amener de l'essoufflement, de l'oppression, des quintes de toux opiniâtre. C'est alors que la Poudre Louis Legras, toute puissante pour guérir l'asthme, doit être employée. Sous son influence, les complications naissantes disparaissent et les lésions se cicatrisent ; la guérison devient définitive. Une boîte est expédiée contre mandat de 3 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris. 0289

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 8 janvier 1914

Présidence de M. LEHAY, vice-président

AFFAIRES DIVERSES

Par défaut, six jours de prison à Henri Godfroid, sans domicile, pour vol de charbon à la gare Saint-Sauveur.

— Par défaut, huit jours à Florentin Watremez, sans domicile, pour vol d'outils à M. Delbecq, de La Bassée.

— 1 mois à Casimir Morlinghiem : huit jours avec sursis à Adolphe Rivière, pour vol de plomb à l'établissement Herlot, à Hellemmes.

— Un mois à Jean-Baptiste Herbin, pour vol de bobines de laine à l'établissement Pollet, à Roubaix.

— Deux mois à Julien Sidders, 25 ans, cordonnier, rue des Longues-Haies, 169 ; un mois à Gustave Freneaux, 26 ans, tourneur en cuivre, rue Bernard, pour coups, lundi dernier, à M. J.-B. Bonte, 33 ans, peintre, demeurant dans cette dernière rue, à Roubaix.

— Six jours à Alois Carlion, pour outrages, rébellion et ivresse, à Roubaix.

— Dix jours (sursis) à Julien Crombez, à Marquette, pour coups, rébellion et ivresse.

A PROPOS D'UN ARRETÉ DU MAIRE D'ARMENTIÈRES

Le tribunal a rendu son jugement dans cette affaire, dont nous avons parlé il y a huit jours. On sait que Mme Morel était poursuivie pour outrages aux agents.

Le tribunal faisant droit aux conclusions du défenseur, Me Théry fils, s'est déclaré incompétent.

Tribunal Correctionnel de Douai

Audience du jeudi 8 janvie.

— Philippe Balenbois, vol en décembre, d'une paire de chaussures chez son hôtelier, M. Demasy, cabaretier à Marchiennes : 15 jours de prison.

— Les terrassiers Coupily et Lavek, ont en

Dépêches de la Nuit

LA COMPTABILITE du Ministère de la guerre

L'agence *Havas* communique la note suivante :

« Certains journaux ont annoncé que des erreurs ou des virements de fonds avaient été découverts dans la comptabilité du service de santé du ministère de la guerre.

« Le Ministre de la Guerre n'avait pas attendu ces informations pour nommer une commission de contrôle chargée de l'examen de ces comptes.

« Du reste, il n'entre pas dans les intentions de M. Noulens de dissimuler quoi que ce soit, si des irrégularités dans ces comptes sont découvertes ou signalées. »

LES REVELATIONS DU « FIGARO » CONTRE M. CAILLAUX

Dans le « Figaro », M. Calmette, revenant sur l'affaire Priou, enregistre le démenti de M. Caillaux et ajoute :

« Un premier résultat considérable est atteint. En dévoilant la combinaison Priou, nous en avons assuré l'échec.

M. Doumergue est en effet dans l'impossibilité de donner désormais l'avis conforme et la signature indispensables pour introduire cette dépense dans notre budget.

« Nous sommes moins pressés que M. Caillaux d'en terminer avec « l'histoire extraordinaire de ces agissements singuliers », comme le ministre des finances les qualifie lui-même, en des termes que nous ne contesterons pas.

« Le ministre s'est d'ailleurs montré toujours impatient dans cette affaire, puisqu'en exigeant l'abandon d'une partie de l'indemnité au moment où il voulait obtenir 80 pour cent de la somme totale, il ajoutait : « Donnez votre acceptation immédiate, sinon les héritiers Priou perdront tout, car dans quinze jours je ne serai plus là. »

« Ces paroles étaient prononcées le 6 janvier 1914. »

Le logement des officiers et sous-officiers

Le Ministre de la Guerre se préoccupe de rechercher, d'accord avec le ministère du travail, les moyens d'adapter à la question des logements des officiers la législation actuelle sur les habitations à bon marché, dont les règles se trouvent d'ores et déjà applicables aux sous-officiers.

Un auto dans la Seine

LE CHAUFFEUR CONDAMNÉ

Paris. — La 9e chambre correctionnelle a condamné à 6 mois de prison avec sursis et à 200 francs d'amende le chauffeur Joseph Morverand qui pilotait la voiture dans laquelle se trouvaient les deux enfants de Mme Isadora-Duncan et qui tomba dans la Seine.

Les enfants et leur gouvernante furent noyés.

ANTIMILITARISTES POURSUIVIS

Paris. — M. Drioux vient de renvoyer devant la correctionnelle, sous l'inculpation d'excitation de militaires à la révolte, M. Morange, gérant du *Libertaire* et Gonet, gérant de l'*Anarchie* pour avoir publié un appel aux conscrits leur demandant de ne pas rejoindre ou de tirer sur leurs chefs.

Le gérant de l'*Anarchie* est en fuite.

Le voyage de M. Venizelos

Bari. — M. Venizelos a déclaré qu'il resterait à Rome pendant deux jours. Il partira samedi pour Paris, où il fera un séjour plus long. Il ira ensuite à Londres et à Berlin.

Au PARLEMENT Alsacien-Lorrain

Strasbourg, 8. — Aujourd'hui, au cours de la séance de la deuxième chambre du Parlement d'Alsace-Lorraine, le député Wolff a déclaré que l'émigration du capital à l'étranger correspondait à l'immigration du capital allemand.

Plus tard, M. Mandel, sous-secrétaire d'Etat, a déclaré que la création de consulats étrangers en Alsace-Lorraine était l'affaire de l'Empire et que les couleurs du pays d'Empire étaient les couleurs allemandes.

LE PROCES DU COLONEL VON REUTTER

UNE DÉCLARATION DU COLONEL

Strasbourg. — Au moment où le Conseil allait se retirer pour délibérer, le colonel Von Reutter a repris la parole pour dire que les officiers et sous-officiers sont derrière lui. Il prend la responsabilité de tout ce qui s'est passé à Saverne, de tout ce qu'on fait les jeunes officiers. Il a agi d'après la loi et d'après de dures nécessités, comme il croyait devoir le faire devant Dieu et devant son Roi. Même humainement, il a bien agi. Il ne pouvait plus relâcher les prisonniers ; il aurait occasionné des troubles plus importants. Il estime qu'il a fait tout son devoir.

Les Télégrammes du Kronprinz

Berlin, 8. — L'affaire des télégrammes du kronprinz continue à occuper les journaux. La « Gazette de Voss », qui le matin parlait des « soi-disant télégrammes du kronprinz », constate ce soir que « leur envoi est hors de doute ».

Un autre journal dit que le kronprinz n'a félicité que le colonel Von Reutter et que l'indiscrétion fut commise par un employé des postes.

TROUBLES AGRAIRES EN ITALIE

UN MORT. — NOMBREUX BLESSÉS

Rome. — Depuis quelques jours on signalait une certaine agitation dans la commune de Palliano.

Jeudi, des paysans ont manifesté par des cris devant la maison de M. Andréa Tucci. Celui-ci ouvrit une fenêtre et tira de nombreux coups de fusil sur les manifestants. Une trentaine ont été blessés et une jeune fille a été tuée. Tucci a été arrêté.

Rome. — Les journaux publient une version des incidents de Palliano, selon laquelle un complot se serait produit entre la troupe et les paysans, manifestant au sujet de questions locales. Il y aurait 1 mort et 13 blessés.

EN ALBANIE

Rome. — Ismail-Kemal, président du gouvernement provisoire albanais, a envoyé à